

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|--------------------------|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> | Coloured covers/
Couvertures de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured plates/
Planches en couleur |
| <input type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées | <input type="checkbox"/> | Show through/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/
Reliure serré (peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure) | <input type="checkbox"/> | Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Additional comments/
Commentaires supplémentaires | | |
-

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

- | | | | |
|--------------------------|---|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | Only edition available/
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Pagination incorrect/
Erreurs de pagination |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Pages missing/
Des pages manquent |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input type="checkbox"/> | Maps missing/
Des cartes géographiques manquent |
| <input type="checkbox"/> | Plates missing/
Des planches manquent | | |
| <input type="checkbox"/> | Additional comments/
Commentaires supplémentaires | | |

Posthumous Honor.

sh

MADAME GAMELIN

ET

LES ORIGINES DE LA PROVIDENCE

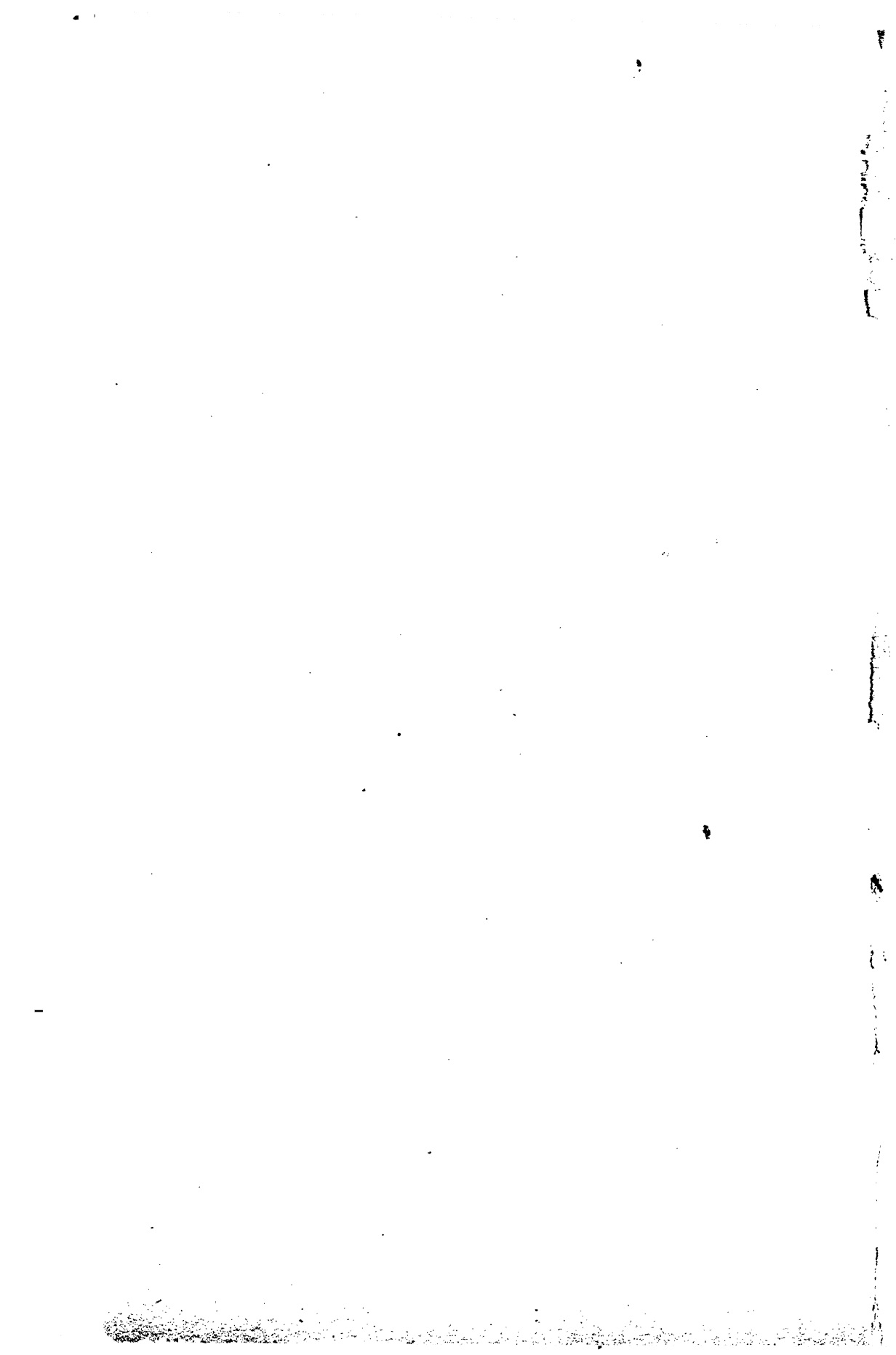
Lecture faite à la clôture du Bazar annuel
de l'Asile de la Providence

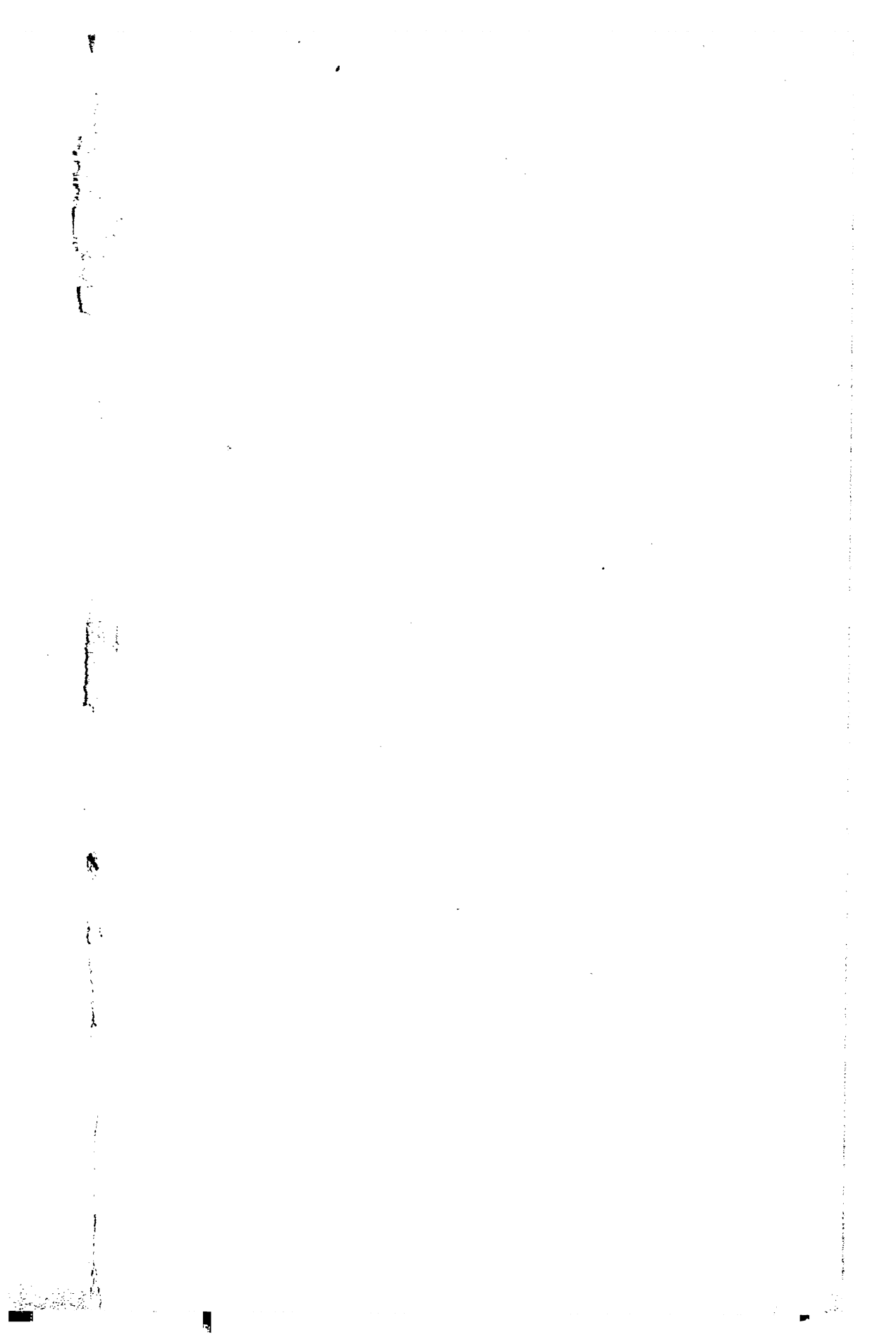
PAR L'ABBE G. BOURASSA

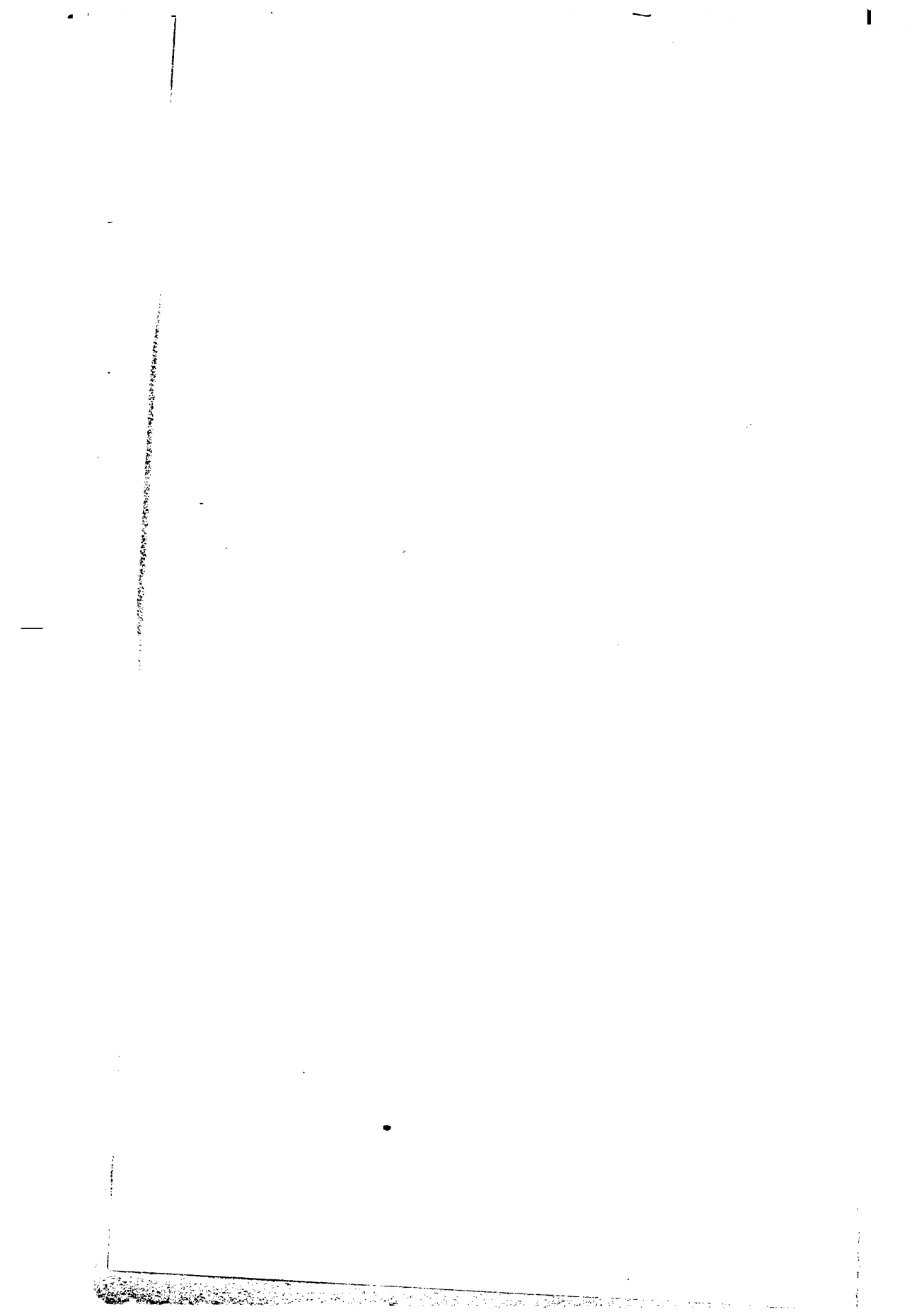
porteurs d'annonces.

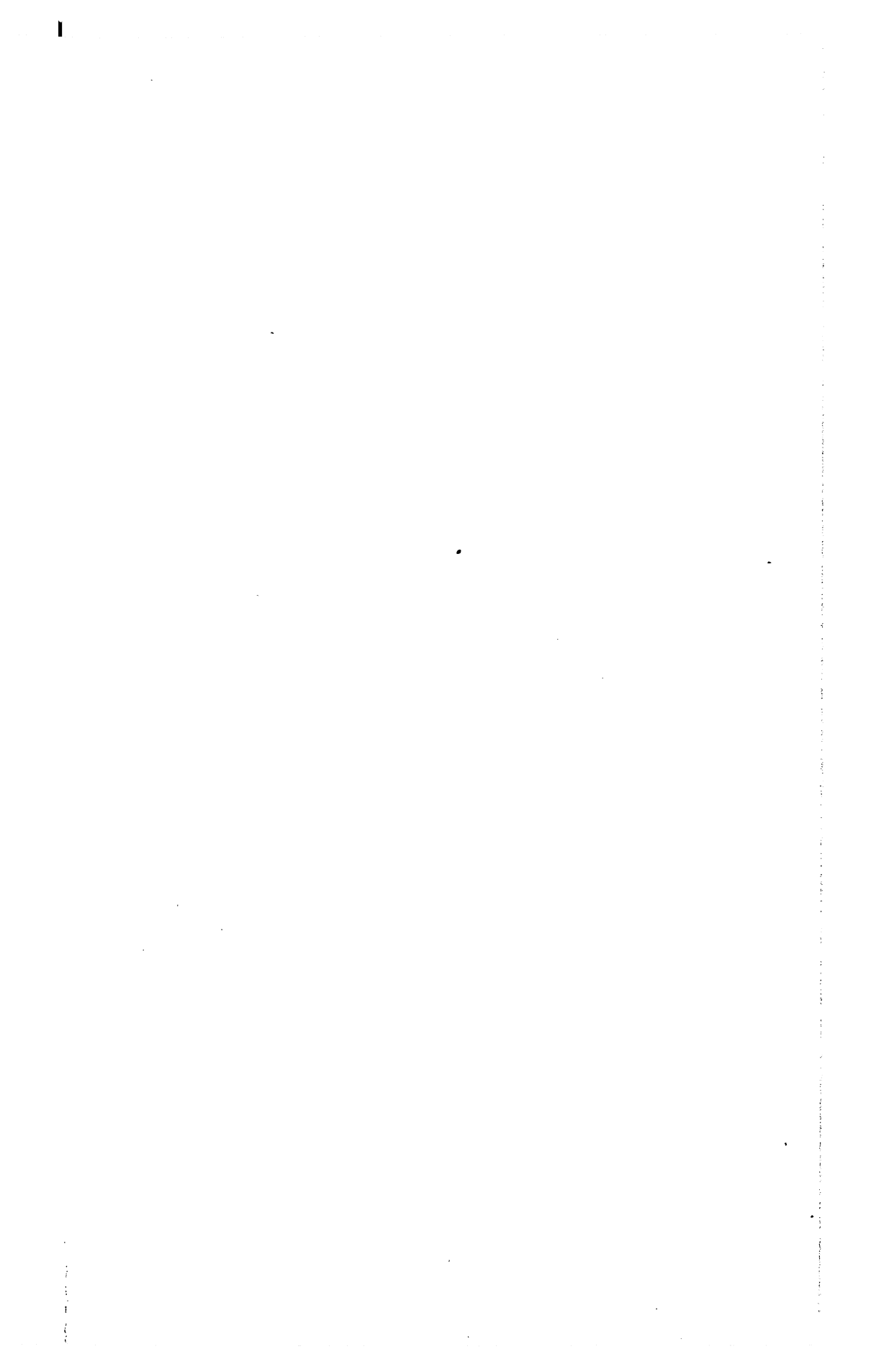
MONTREAL.

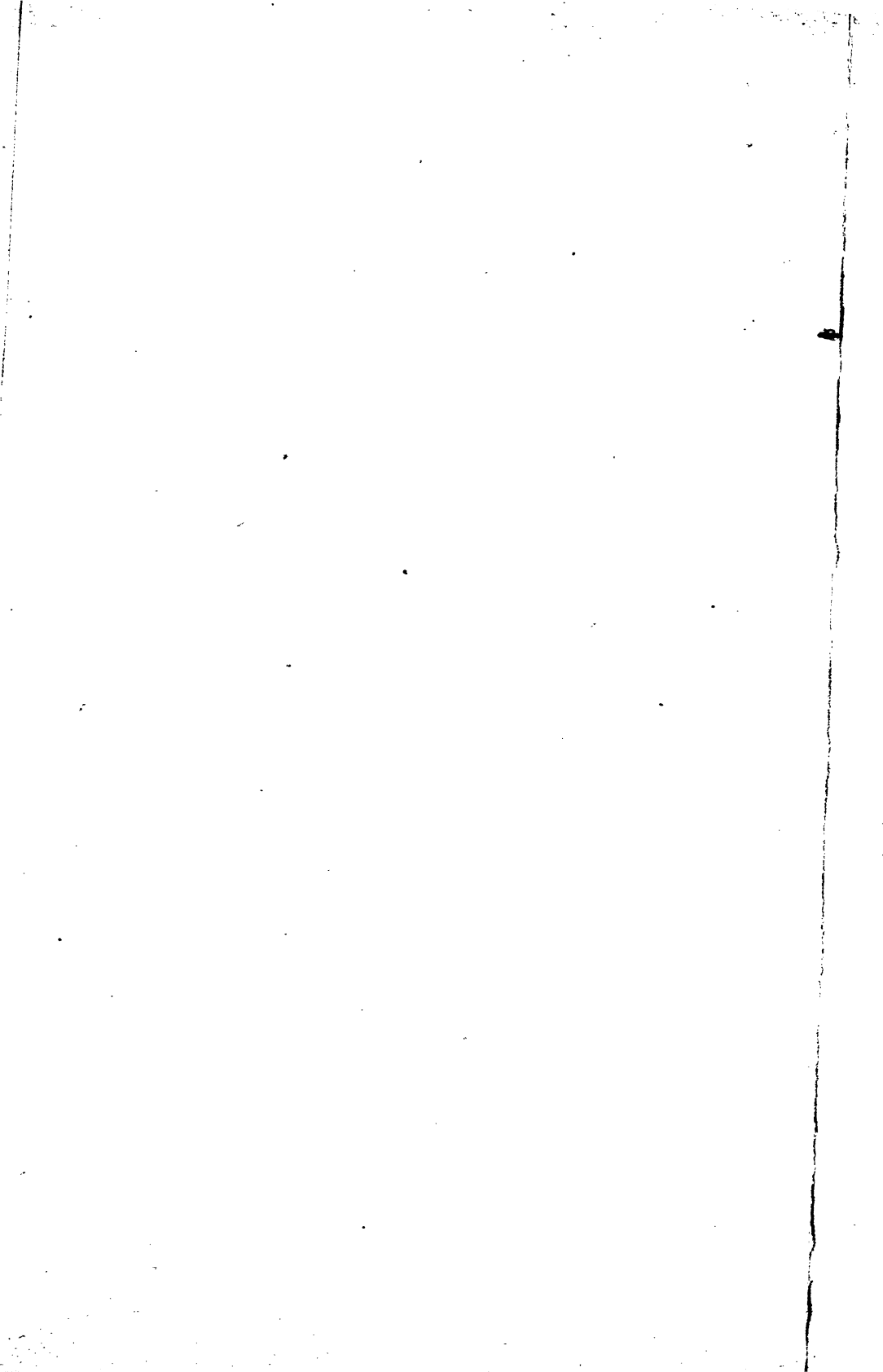
1892.







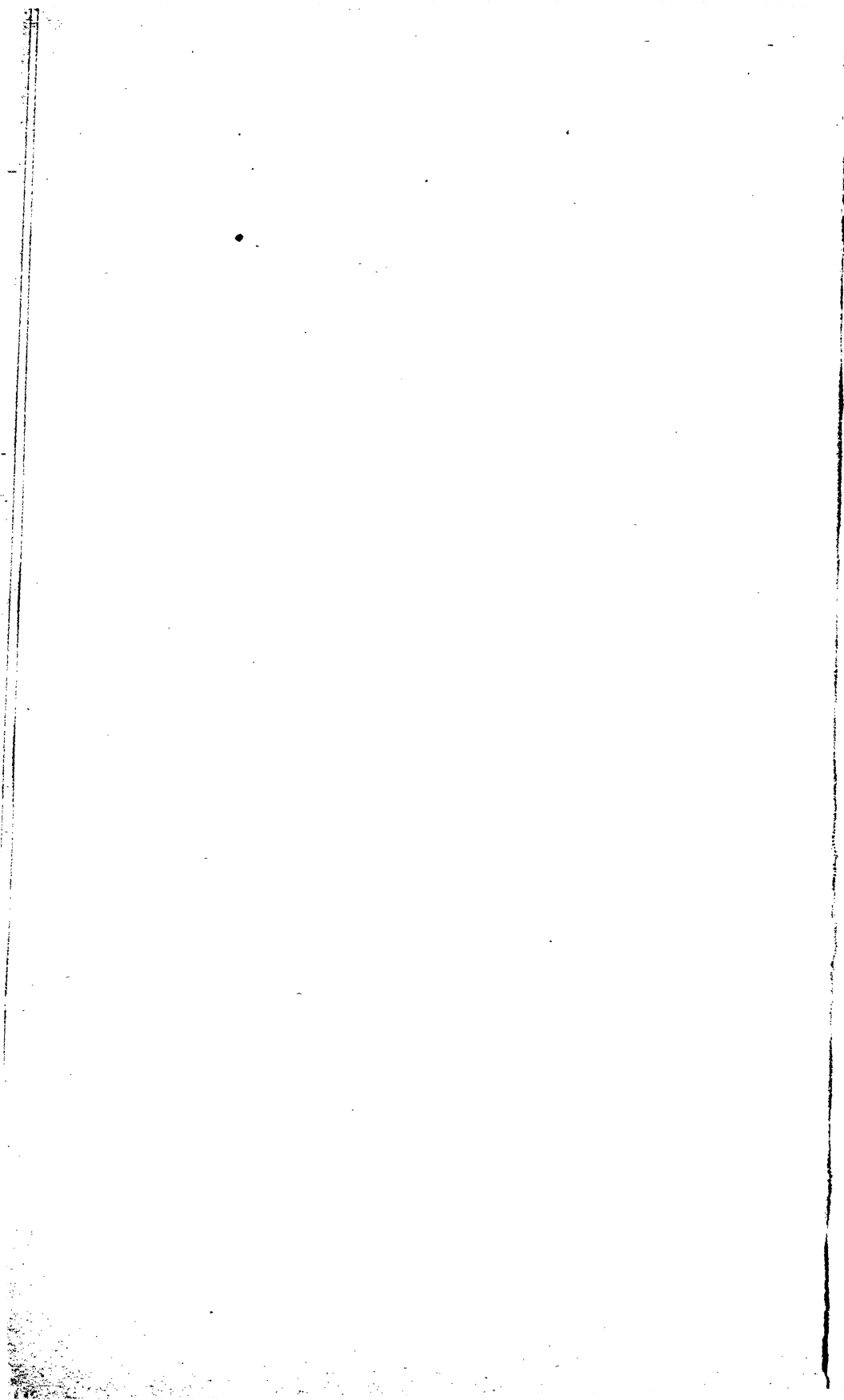




MADAME GAMELIN

ET

LES ORIGINES DE LA PROVIDENCE



MADAME GAMELIN

ET

LES ORIGINES DE LA PROVIDENCE



**Lecture faite à la clôture du Bazar annuel
de l'Asile de la Providence**

PAR L'ABBE G. BOURASSA



MONTREAL.

1892.

BX4534

.5

Z8

G325

MADAME GAMELIN

ET

LES ORIGINES DE LA PROVIDENCE

Messieurs et vénérés confrères,

Mesdames et Messieurs,

C'est la charité qui nous réunit ce soir : vous, pour compléter l'œuvre de dévouement ou de sympathie que vous poursuivez tous plus ou moins depuis huit jours ; moi, paraît-il, pour la compléter et la clore.

Si l'on vous eût consultés à l'avance pour vous proposer ce complément, vous vous y seriez peut-être opposés et vous auriez eu raison, car la charité doit demeurer complètement et absolument libre de ses dons.

Mais vous vous seriez privés par là même d'exercer cette excellente vertu d'une façon plus parfaite : celle qui commande l'indulgence, la patience, voire même la résignation, celle,

pour tout dire, que requiert de vous ce soir l'audition de ma lecture.

La charité m'a demandé cet entretien. La charité vous l'impose. C'est ma seule excuse auprès de vous, c'est le seul titre que j'ose invoquer à votre bienveillance.

On m'avait même suggéré, pour me maintenir tout-à-fait sur cet inviolable terrain, une conférence sur la charité. Le sujet certes est vaste et beau, trop vaste peut-être pour être présenté, en un temps si court, sous un jour agréable et quelque peu nouveau. En m'y arrêtant, je m'exposais de plus à verser dans le sermon et je m'imposais à coup sûr la tâche au moins inutile de prêcher des convertis : tant que nos œuvres de bienfaisance si nombreuses compteront, Mesdames et Messieurs, un aussi grand nombre de patrons et d'auxiliaires généreux que ceux et celles qui les favorisent aujourd'hui, les sermons et les discours de charité seront superflus.

Et pourtant, me disais-je, ne peut-on faire l'éloge de cette vertu, en aviver l'amour, inspirer le désir de sa constante pratique, sans en

faire l'objet d'un sermon ou d'un traité didactique ?

Ne prêche et n'écrit-on point tous les jours la morale en action ?

N'est-ce pas même la forme la plus attrayante et la plus persuasive de la présenter à l'auditeur et au lecteur ?

Pourquoi donc ne lirais-je point, dans une soirée de charité, une page de charité en action ? Et dans cette soirée donnée au bénéfice de l'Asile de la Providence, sous les auspices de ses dames patronesses, quelle page mérite plus la lecture et la faveur d'un auditoire ami que celle qu'écrivit il y a quelque cinquante ans, dans les annales de notre ville, la vénérable fondatrice de l'Asile et de la Communauté de la Providence, la révérende Mère Gamelin ?

Le sujet choisi, restait à le traiter. Ce n'était pas aussi facile.

Madame Gamelin a très peu écrit, et l'on a peu écrit sur elle. Les œuvres écrites, les lettres, les lettres intimes surtout sont une révélation décisive de l'esprit, du caractère, de la personne entière des morts illustres ou modestes. Elles

expliquent et commentent, lorsqu'elles sont sincères et spontanées, des actions et des œuvres dont le témoin et l'historien ne saisissent pas toujours le caractère et la trame, parce qu'ils manquent de lumière directe sur ce dedans de l'homme où s'élaborent les manifestations du dehors. Elles livrent de plus le secret de tout ce qui fait la vie intime de l'âme : ces pensées, ces passions, ces impressions, tour à tour joyeuses et douloureuses, que la vie extérieure ne reflète jamais tout entières, jamais toutes fidèles et que la tombe enveloppe de son ombre, quand les épanchements de l'intimité n'en ont pas trahi le mystère dans les confidences écrites.

Ces confidences, me faisant presque entièrement défaut, me privaient d'un élément précieux pour peindre un portrait fidèle et vivant.

Restaient, pour la vie extérieure et l'œuvre de Madame Gamelin, les documents écrits et les souvenirs des personnes encore vivantes qui l'ont connue. Ici encore, il y avait relativement peu à glaner.

Madame Gamelin, qui a peu écrit elle-même, vivait dans un temps où l'on écrivait peu, dans

un temps aussi — le nôtre ne le continue-t-il pas trop sous ce rapport ? — où l'on ne gardait guère ce qui s'écrivait ou s'imprimait au jour le jour, réservant ainsi aux recherches et aux travaux à venir une tâche toujours ingrate et souvent inféconde.

Les souvenirs personnels des contemporains d'âge de la vénérable fondatrice ne peuvent être plus nombreux ni plus fidèles que ne le permettent le petit nombre des survivants et la fidélité d'une mémoire de sa nature infidèle. Une partie de ces éléments précieux toutefois a été recueillie et groupée par des mains pieuses dans une notice biographique qui m'a grandement servi. J'ai cherché et trouvé les autres un peu partout, à la faveur de bonnes occasions et de bienveillants renseignements dont je remercie très cordialement ici toutes les personnes qui ont eu l'obligeance de m'en communiquer.

Bref, et pour cesser de vous prodiguer les excuses, avec le loisir et les ressources dont j'ai pu disposer, j'ai fait un travail forcément incomplet dont les limites et les lacunes ont dé-

terminé le titre.

Ce n'est ni le portrait achevé de Madame Gamelin ni proprement sa biographie : c'est une esquisse, un croquis, si vous voulez bien, de sa personne et de sa vie dans le monde, de l'origine et des débuts de son œuvre. Voilà pourquoi j'ai cru pouvoir intituler ce crayon :

MADAME GAMELIN

ET LES ORIGINES DE LA PROVIDENCE.

Madame Gamelin naquit à Montréal, le 19 février 1800, du mariage d'Antoine Tavernier et de Josephite Maurice. Sa famille paternelle était originaire d'Amiens en Picardie. Son bisaïeul, Julien Tavernier, vint s'établir à Ville-Marie en qualité de colon, on ne sait en quelle année. Son aïeul, un autre Julien, sergent dans la compagnie d'infanterie de milice du chevalier de la Corne de St-Luc, avait, suivant la coutume militaire du temps, ajouté à son nom on reçu de ses camarades le sobriquet de *Sans-pitié* qui demeura quelque temps accolé au nom

de ses descendants et que sa petite-fille devait, plus qu'aucun autre, si peu mériter de porter. Il fut tué par les Anglais sur le lac Champlain, en juillet 1750, dans une de ces hardies expéditions dirigées de Carillon par MM. de St-Luc et de Contre-Cœur contre les différents postes ennemis du voisinage.

Le père de Mme Gamelin, Antoine Tavernier, était voiturier. Sa maison était située au pied du chemin Ste-Catherine, sur un vaste domaine qui s'étendait de la rue Sherbrooke ou Ste-Marie au chemin Ste-Catherine. Ce terrain, concédé en fief aux hospitalières de St-Joseph qui y ont construit le présent Hôtel-Dieu, portait, — particularité remarquable, — le nom de Terre ou Fief de la *Providence* et la maison d'Antoine Tavernier occupait un point de l'espace que couvre aujourd'hui le champ de courses attendant au terrain de l'exposition provinciale.

Mme Gamelin était la plus jeune enfant et la deuxième fille des six enfants d'Antoine Tavernier et de Josephte Maurice. Elle fut baptisée le lendemain de sa naissance, à Notre-Dame, par Messire Humbert, du Séminaire et tenue

sur les fonts baptismaux par Antoine Tavernier, son frère aîné et Marie Claire Perrault, sa cousine germaine. Cette dernière, qui seule signa avec le prêtre, épousait, deux ans plus tard, Augustin Cuvillier, marchand de cette ville, dont le nom a été intimement mêlé aux événements politiques du pays, de 1820 à 1840.

L'enfant reçut au baptême les noms de Marie-Emmèlie-Eugène. Elle porta surtout dans la suite le deuxième de ces noms qu'elle signait *Amélie*; bien que son acte de baptême, celui de ses trois enfants et celui de son mariage porte l'orthographe *Emilie*.

La patronne reconnue par elle et fêtée plus tard par ses filles en religion, est sainte Emmèlie de Césarée, veuve de saint Bazile, qui prit le voile après la mort de son époux et éleva si bien ses enfants que quatre d'entre eux ont été honorés du culte de l'Eglise. Son patronage fut manifestement efficace sur sa protégée qui arriva comme elle à la vie religieuse en traversant l'état du mariage.

Le Ciel commença à la soumettre dès l'âge le plus tendre à cette série d'épreuves qui de

vait la disposer au détachement des meilleurs dons de la terre et à un entier abandon à la Providence dont la main fut toujours si visible dans tous les évènements de sa vie.

A six ans, elle était déjà orpheline.

Elle trouva par bonheur une seconde mère dans sa tante maternelle, Madame Joseph Perault, restée veuve avec quatre enfants dont l'une, Mme Cuvillier, avait Emmélie pour filleule. Maîtresse d'une petite fortune, elle prit sa nièce au nombre de ses enfants et la traita comme telle.

L'instruction des filles, à cette époque, n'était ni très étendue ni très compliquée. Elles pouvaient faire ce qui passait pour de bonnes études sans multiplier les années à l'école et au couvent. Cette instruction n'était peut-être pas conforme à toutes les exigences d'une éducation accomplie, mais elle était proportionnée aux besoins et au niveau moyen de la société canadienne. Elle excluait surtout très sensément du programme des études et du régime des pensionnats toute superfluité prétentieuse et dispendieuse.

Emmèlie Gamelin sortit du couvent de la Congrégation de Notre-Dame, alors le seul pensionnat de Montréal, sans avoir gradué en aucune sorte de métal. Je ne sais si elle y remporta quelque succès, ni dans quelle catégorie d'élèves elle fut classée, ni quel souvenir elle laissa à ses maîtresses et à ses compagnes. Je n'ai pu trouver aucune date ni aucun renseignement sur ce séjour qui fut certainement de courte durée, car sa tante la rappela bientôt chez elle, peut-être pour suppléer à l'absence de ses deux filles que l'approche de la vieillesse lui faisait plus vivement sentir. Je ne jurerais pas que l'orthographe de sa nièce n'en souffrit pas toujours un peu, si j'en juge par les quelques écrits d'elle que j'ai eus sous les yeux. Mais c'était alors un péché habituel à plus d'une personne comme il faut. La jeune fille y gagna en revanche à se former plus tôt à ces vertus domestiques que l'on n'acquiert parfaitement qu'au foyer de famille et à cette science du ménage dans laquelle excellaient nos grand'mères et qu'appréciaient si fort nos grands-pères.

Toute à ses devoirs auprès de sa tante, elle ne répugnait pas à aller dans le monde et à prendre une part goûtée à ses plaisirs honnêtes. Son excellent cœur, sa franchise, son entrain, son esprit, sa gaieté lui firent beaucoup d'amis et même des admirateurs. Elle avait cette distinction naturelle, aussi éloignée de l'affectation que de la raideur, fruit de la noblesse du caractère et de la bonne éducation, qui met un cachet de haute marque sur les autres qualités et les laisse incomplètes, si excellentes soient-elles, lorsqu'elle ne les accompagne point.

Aimée du monde et l'aimant dans une bonne mesure, elle savait toutefois imposer des contraintes et des sacrifices à son amour du plaisir : " J'ai fait une promesse de ne point danser, écrivait-elle le 24 août 1820, et j'espère la tenir tout l'hiver. "

Peut-être avait-elle lu, cet hiver-là, la critique quelque peu caustique qu'adressait aux danseuses d'un autre pays et d'un autre siècle le digne écuyer Pierre de Changy, dans son livre de *l'Institution de la femme chrétienne* : " Quel

plaisir ou proffit, s'écrie-t-il sans aucune sorte d'égarâs, vient de saulter plus haut que la corpulence de la fille ne peult porter, à estre élevée et avancée des bras, ou tripudier toute la nuyct sans saciété? Et s'il faut aller à la messe un peu loing, elle s'en fasche et a mal aux pieds, comme le cinge pour aller à l'église, et leur convient avoir chevaulx ou chariotz, tant son tendrettes. Elles trouvent le prescheur tant long qu'elles s'i endorment; mais le ménestrier sommeillera plus tost que ces saultrelles. A les voir danser de loing, semblent qu'elles soient folles. Si telle peine corporelle leur était enjoincte pour pénitence, la penseraient dure et griève. ”

Ou mieux s'était-elle inspirée de cette grave leçon de saint François de Sales : “ Je vous dis des danses, comme le médecin des potirons et champignons : les meilleurs n'en valent rien, disent-ils ; et je vous dis que les meilleurs bals ne sont guère bons ? ”

Il faut toutefois reconnaître qu'elle ne fit pas, les fit-elle, ces lectures en tous ses hivers et ne renouvela pas pour tous l'austère résolution pri-

se en 1820. Elle fut même, en passant, indulgente à un autre abus mondain, le décolletage et, si la citation n'en devait sembler profane sur des lèvres ecclésiastiques, je vous rapporterais d'elle un mot imprudent qui prouvait à son insu la sagesse du bon évêque de Genève et ménageait pour l'avenir à la mémoire trop fidèle de nièces malicieuses une arme défensive contre les recommandations de l'aimable tante, devenue austère par état et grondeuse par devoir. Des cousines de ce temps-là m'ont aussi assuré que leur aimable parente avait découvert qu'elle avait la main bien faite : elle se plaisait, prétendent-elles, à la faire admirer à propos et j'ai pu voir une bague en brillants, d'un goût sobre et fin, qui se serait prêtée, même aux années de retour, à ce petit manège.

Quoi qu'il en soit de ces menues frivolités et de ces passe-temps mondains, Mlle Tavernier observa toujours jusqu'à son mariage, chez sa tante aussi bien que chez son frère, le Dr Tavernier, dont elle alla, de dix-huit à vingt-trois ans, distraire et consoler le veuvage, une ré-

serve irréprochable et les pratiques d'une vive et solide piété.

Dès cette époque d'effervescence mondaine, des velléités de vie religieuse semblent même avoir hanté son esprit. J'en retrouve du moins la trace dans une lettre écrite au printemps de 1822. La mort de son excellente tante, Mme Perrault, arrivée au mois d'avril précédent et le deuil qui suivit, donnèrent peut-être à son âme une impulsion plus marquée vers cet ordre d'idées. La vue d'une vêtue à l'Hôpital-Général lui inspire les réflexions suivantes dont elle fait part à sa cousine Mme Nowlan, dans une lettre datée du 18 juin : " Vous me parlez des messieurs de Québec : sachez que je ne m'en soucie plus du tout. J'ai passé la journée d'hier chez les Sœurs grises, à l'occasion de la prise d'habit d'Eulalie ⁽¹⁾ et me suis très bien amusée. Toutes les religieuses nous ont reçu avec beaucoup de politesse et de bon-

(1) Vraisemblablement Mlle Eulalie Lagrave, qui prit l'habit le 17 juin de cette année et fit profession le 23 décembre de l'année suivante. Elle fut l'une des quatre fondatrices de la mission de la Rivière Rouge (St Boniface) où elle mourut le 4 août 1859. (Archives de l'Hôpital-Général.)

té: aussi vous *dirai-je tout bas* que je me sens beaucoup de vocation depuis ce temps. J'espère que cela va continuer et que je finirai par vous surprendre une bonne fois. Ne parlez de cela à personne, quoique ce soit l'exacte vérité. Oui, je renonce pour jamais à " vos messieurs " ainsi qu'au monde, et me ferai religieuse vers l'automne "

Oui, en effet, vers l'automne, mais l'automne de 1843, car celui de 1822 puis l'hiver passèrent sans amener la surprise promise. Les messieurs de Québec demeurèrent bien et dûment dans l'oubli, mais ce fut au profit ... d'un monsieur de Montréal.

Le 4 juin 1823, en l'église Notre-Dame, après dispense de trois bans de publication, en présence de Messire Bréguier St-Pierre, prêtre de St Sulpice, " suivant les lois et coutumes observées en la sainte Eglise, " Mademoiselle Emélie Tavernier échangeait " par paroles de présent " le mutuel consentement de mariage avec Sieur Jean-Baptiste Gamelin, bourgeois de Montréal,

La notice biographique nous affirme que c'était un " riche et vertueux bourgeois. "

Riche, je le veux bien, si l'on entend par là le possesseur d'une honnête petite rente qui lui assurait l'aisance de l'époque : tout bourgeois du temps était plus ou moins riche en ce sens. Vertueux, j'en doute encore moins, puisqu'il eut le courage de prendre femme à cinquante ans. C'était en tout cas un célibataire féroce, indomptable jusque là, à telle enseigne qu'ayant deux fois déjà décidé d'enchaîner sa vie, il s'aventura la seconde fois jusqu'aux balustres et là, sommé de se rendre, répondit : Non !

C'était évidemment un cas désespéré qu'un rhumatisme revêche ou un miracle pouvait seul réduire. Le rhumatisme parla peut-être. J'aime mieux croire que le charme et la vertu de Mlle Tavernier firent le miracle.

Ils firent du moins le parfait bonheur de son époux pendant quatre années. Elle-même fut très heureuse, aimée et choyée d'une tendresse qui pouvait et devait être paternelle. Son mari l'adorait, bien qu'elle le méritât. Il l'entourait de soins, d'attentions et de ménagements

dont l'excès ne laissait pas d'être parfois amusant. Elle les lui rendit avec un inaltérable dévouement pendant les sept mois de la cruelle maladie qui la laissa veuve le premier octobre 1827.

Ce n'était point la première douleur de sa vie conjugale où Dieu n'avait semblé l'amener que pour ouvrir dans son cœur, par la ruine de son bonheur d'épouse et de mère, la source d'une pitié si vaste et si généreuse à toutes les douleurs. Elle avait déjà perdu deux enfants, deux fils, Jean-Baptiste-Pierre et Jean-Baptiste-Antoine, morts, tous les deux, trois mois après leur naissance. Le troisième, Toussaint-François-Arthur mourut à vingt-et-un mois, quelque temps après son père.

Mme Gamelin était trop femme pour ne point ressentir profondément tant de pertes cruelles, mais trop chrétienne pour s'enfermer dans une douleur sombre et stérile et ne point demander à l'amour et au soin du prochain souffrant et délaissé un remède à son chagrin, un aliment à son affection, une occupation à ses loisirs, une sauvegarde à sa liberté.

Restée veuve à vingt-sept ans et bientôt sans enfants, maîtresse d'une petite rente suffisante à ses besoins, ayant beaucoup d'amis et de relations mondaines, elle pouvait, l'époque du deuil sévère écoulée, reprendre peu à peu sa place dans le monde et se ménager de loin et sûrement, avec les ressources d'une expérience que plus d'une sait rendre irrésistible, un nouvel établissement conjugal.

C'était son droit, comme c'est le droit de toute autre, peut-être le devoir et le salut de quelques-unes.

Mais ce n'était ni son goût, ni son ambition, ni surtout sa vocation, et Dieu l'amena par sa douleur même et son deuil aux occupations qui allaient préparer le grand œuvre de sa vie.

Un siècle plus tôt, Marie-Marguerite Dufrost de la Gemmerais, dame d'Youville, avait trouvé dans le veuvage un acheminement à une œuvre et une gloire semblables, et ce n'est pas le seul côté par lequel se touchent les vies de ces vénérables fondatrices.

Sitôt après son veuvage, Mme Gamelin quitta la maison qu'elle occupait avec son mari à

l'entrée du faubourg St-Antoine, petite maison en bois, basse et double, qui porte aujourd'hui le no 26. En face s'étendaient, escaladant la pente du Mont St-Joseph, assiette de notre nouvelle cathédrale, les beaux vergers de son mari, source de sa petite fortune.

Elle vint se fixer auprès de sa cousine germaine, Mme Maurice Nowlan, fille cadette de Mme Joseph Perrault et veuve elle-même depuis dix ans, son mari, le major Nowlan, ayant été tué, trois ans après son mariage, par une balle américaine, à l'attaque de Sacket's Harbour.

Mme Nowlan, dont la reconnaissance garde le souvenir à la Providence, habitait alors, presque à l'encoignure des rues St-Urbain et Ste-Catherine, une maison de pierre, ornée d'une galerie et précédée d'un jardin, que vous vous rappelez tous avoir vue sur l'emplacement actuel du Cyclorama de Jérusalem. C'était en ces années presque la borne-frontière de la ville, de ce côté de la rue Ste-Catherine ; de l'autre, les maisons prolongeaient leur groupement jusqu'à la rue St-Simon, aujourd'hui rue St-Georges. Au-delà s'étendait la campagne, par-

semée d'habitations rurales ou de plaisance.

C'est à cette extrémité-ouest du quartier St-Laurent que la jeune veuve commença son œuvre charitable. La ville était déjà assez vaste et ses ressources de bienfaisance, assez limitées pour laisser sans secours bien des misères. Il n'y avait, pour recueillir les vieilles femmes infirmes et pauvres, que l'Hôpital-Général qui ne pouvait suffire à tous les besoins. C'est à cette classe de misérables que la charité de la jeune veuve commença d'intéresser ses loisirs. Elle les visita d'abord à domicile, leur portant des vêtements et des aliments, associant déjà sans doute à cette œuvre pie ses meilleures amies.

Mais bientôt sa charité voulut assurer aux plus misérables un abri où elles fussent, tous les jours, assurées d'un lit propre et de trois repas suffisants, d'un bon feu, l'hiver, et à toute heure, en toute saison, des soins réclamés par leur âge et leurs infirmités. Dans cette intention, elle s'adressa au curé de Notre-Dame, M. Fay, qui mit à sa disposition le rez-de-chaussée d'une petite école paroissiale sise au coin des

rues Ste-Catherine et St-Laurent qu'occupe aujourd'hui l'élégant magasin de la Société générale des bazars français.

L'Asile, car c'en était déjà un, ouvrit pour la première fois ses portes, le 4 mars 1828, à une vieille femme de cent deux ans, la mère St-Onge, bien digne d'apporter l'enseigne de son âge à un refuge uniquement destiné à recevoir des vieilles femmes. Quelques autres vinrent bientôt la rejoindre et l'on admit, par exception, avec ses deux enfants, une veuve plus jeune et plus vigoureuse qui prit soin de ses aînées.

C'était toute une petite communauté, avec ses besoins individuels, ses oppositions d'humeur et de caractère, ses variations de température morale, l'irritabilité qu'engendrent les caprices de l'âge et les souffrances de l'infirmité, les lacunes de l'ignorance et les indécidables d'une mauvaise éducation.

Mme Gamelin, avec l'autorité que lui donnaient sur ses vieilles ses bienfaits et sa fermeté pleine de rondeur et de bonté, apaisait

souvent des tempêtes qui, pour s'élever dans un verre d'eau, n'en étaient pas moins des tempêtes, et si parfois elle perdait patience et reprenait trop vivement quelqu'une de ses vieilles, Mgr Lartigue, qui l'avait en grande estime, lui disait avec sa rude franchise, en la tutoyant comme il faisait à peu près avec tout le monde : " Lorsque'on est comme toi impatiente, on apprend à mettre de l'eau dans son vin. " Le conseil ne fut pas perdu car Mme Game-
lin mit toute sa vie de l'eau dans son vin !

Ces petites difficultés et celles, plus grandes, amenées par les quêtes extérieures et journalières auxquelles elle employait toutes les jambes valides, — source de jalousies et de susceptibilités particulières, — la déterminèrent à se transporter auprès de ses turbulentes sexagénaires. Elle loua, à l'entrée de la rue St-Philippe, presque en face de la maison Nowlan, deux petits logements contigus, s'installa d'un côté et établit ses protégées de l'autre, en ménageant entre les deux logements une porte propice aux interventions urgentes. Elle put ainsi les surveiller et les soigner de plus près,

présider à leurs prières, leur faire régulièrement une lecture spirituelle, les envelopper, en un mot, de sa bienfaisante influence. M. Bréguier St-Pierre, le père de tous les pauvres, le confesseur de tous les pécheurs et de toutes les pécheresses et son propre confesseur, le devint aussi de ses vieilles.

Elle poursuivait depuis quatre ans déjà sa courageuse et généreuse entreprise. Plus d'une fois, elle s'était demandé si elle n'avait pas trop présumé de ses forces et tenté la bonté de Dieu, en s'aventurant dans une œuvre dont le lendemain demeurait toujours incertain. Que de fois, le matin, partant pour le marché, la bourse presque vide et le cœur gros d'inquiétude, elle avait mis ses vieilles en prière, pour demander le pain de la journée au Père du ciel, et toujours le secours était venu !

Elle reçut même parfois une assistance inespérée qui semblait arriver tout droit des régions surnaturelles. Un jour entre autres qu'elle entendait suivant son habitude une messe basse à Notre-Dame, avant de commencer ses petits marchandages dont plusieurs res-

semblaient à des maraudages, priant avec ferveur pour le succès de son entreprise, un monsieur inconnu et de tournure distinguée s'approche d'elle et lui demande : " Etes-vous cette dame Gamelin qui prend soin de plusieurs vieilles ? " — Et, sur sa réponse affirmative, il lui remet la somme de vingt-cinq louis.

De pareilles interventions de la divine Providence l'encourageaient à persévérer dans l'œuvre commencée. D'un autre côté, le local de la rue St-Philippe devenait trop étroit pour les désirs de sa bienfaisance qui croissaient avec les besoins et les demandes. Mais comment trouver mieux ailleurs ? Ses modiques revenus, réduits des frais de son entretien personnel et joints aux dons et aux aumônes d'occasion, suffisaient à peine à maintenir la barque à l'eau. Où trouver le prix d'une acquisition simplement convenable ?

Elle dut prier Dieu d'abord beaucoup et faire prier ses vieilles avec elle. Puis, toujours pratique, elle adressa sa prière à un citoyen charitable de Montréal, M. Olivier Berthelet, qui passait à bon droit pour le procureur du

bon Dieu auprès de toutes sortes de nécessiteux.

La bonne dame lui tendit un petit piège auquel il se laissa prendre avec une bonne grâce toute chrétienne. Elle l'invita à visiter son asile et là, la plus disserte de ses vieilles, bien dressée à la leçon, présenta la supplique au nom de ses compagnes, avec une simplicité et une naïveté qui en firent tout le charme et tout le succès.

Après acte de donation rédigé en bonne et due forme en faveur de Messire St-Pierre et de Dame Gamelin, le petit bataillon d'invalides prenait possession, le 1er mai 1835, de l'immeuble dû à la générosité de M. Berthelet. Cette modeste maison en bois, désignée dans les souvenirs de la communauté, à cause de sa couleur, sous le nom de *Maison jaune*, occupait, sur la rue Ste-Catherine, l'emplacement de l'épicerie qui forme aujourd'hui un des coins de la rue St-Hubert, percée depuis cette époque.

Cette date de 1835 fait époque dans l'histoire de l'œuvre, car la Maison jaune devint le berceau de la Communauté des Sœurs de la Providence et l'Asile fut, aux environs de cette

année-là, désignée sous le nom d'Asile de la Providence. L'œuvre, installée dans la propriété de la directrice, prit dès ce moment un essor décisif, une importance croissante, avec un caractère tout nouveau de régularité et de stabilité.

La maison s'élevait presque à l'ombre de la cathédrale St-Jacques et du palais épiscopal. Mgr Lartigue bénit les salles, accorda l'érection du chemin de la croix et honora souvent la maison de ses visites, lui et ses prêtres. Il ne fut peut-être pas étranger aux règlements que Mme Gamelin donna alors à ses vingt-quatre protégées et à la distribution savante par laquelle elle appliqua les forces et les talents de chacune à des travaux manuels, tous, on le devine, plus difficiles et plus compliqués les uns que les autres !

Forte de ces encouragements de l'autorité ecclésiastique, la vaillante directrice multipliait aussi autour d'elle les sympathies efficaces, les relations productives qui préparaient pour bientôt, à son insu, une fondation nouvelle. Son nom et sa personne étaient devenus très

populaires à Montréal. Les années 1832 et 1833 l'avait vue apporter le concours d'une expérience éprouvée et d'un dévouement incomparable aux efforts de la Société des Dames de la Charité, ⁽¹⁾ pour secourir les orphelins et les veuves des pauvres ouvriers emportés par la violente épidémie du choléra. Les troubles politiques de 1837 et de 1838, qui remplirent la prison de Montréal de nos infortunés compatriotes, avaient admiré cette digne et compatissante femme, transformée au milieu des captifs en ange de consolation, leur portant chaque jour, le panier aux bras, des aliments substantiels, de petites douceurs, des nouvelles et des messages de leurs familles angoissées, et glissant au milieu de ses dons, avec l'irrésistible efficace de la charité, une parole de foi qui consolait toujours et convertissait souvent.

Je ne sais quelle initiative et quelles démarches préliminaires donnèrent naissance à la société des Dames de la Providence, mais il

(1) Cette société, fondée vers 1820 sous la présidence à vie de la Baronne de Longueuil, a donné naissance à l'Hospice des petits orphelins de Montréal, dit des *Récollets*.

n'est pas à douter que Mme Gamelin n'en ait été l'inspiratrice et l'organisatrice, comme elle en devait être la tête et l'âme dirigeante. Cette société se forma sous les auspices de Mgr Bourget qui, après avoir été trois ans coadjuteur, succédait, le 23 avril 1840, à Mgr Lartigue.

Ce prélat de sainte mémoire qui a donné aux œuvres existantes de son jeune diocèse une si vigoureuse impulsion, favorisé et protégé tant d'éclosions fécondes, n'aurait eu garde de refuser sa sollicitude à l'œuvre de Mme Gamelin, d'un intérêt si urgent, d'un caractère si manifestement providentiel.

Il encouragea la création de la nouvelle société qu'il laissait en pleine formation, lorsqu'il partit pour Rome au printemps de 1841. En son absence, les Dames obtinrent de la Législature des deux Canadas, par l'entremise de l'Honorable D. B. Viger, un bill qui incorporait leur association sous le nom de " Corporation de l'Asile des femmes âgées et infirmes de Montréal. "

Douze dames et demoiselles la composaient. Avec la directrice, Mme Gamelin et la sous-di-

rectrice, Mlle Durand, qui depuis plusieurs années déjà remplissait auprès d'elle avec beaucoup d'intelligence et de dévouement les fonctions d'assistante, les dix autres étaient presque toutes de proches parentes ou d'intimes amies dont les noms figurent aux actes de mariage et de baptême de sa famille, et à coup sûr, sans en excepter une seule, des admiratrices convaincues de la fondatrice.

Je me fais un devoir de donner ici leurs noms : cofondatrices, auxiliaires fidèles de ce grand œuvre, leurs noms méritent un public hommage dans un entretien consacré au souvenir de ses origines. C'étaient : Mme François Tavernier, secrétaire ; Mme Maurice Nowlan, trésorière ; Mme Paul Joseph Lacroix ; Mme Augustin Cuvillier ; Mme Maurice Delisle ; Mme D. B. Viger ; Mme Julien Perrault ; Mme Edouard Raymond Fabre ; Mlle Thérèse Berthelet ; Mme Charles Simon Delorme. De ces douze dames de la fondation, deux seulement survivent : Mme Tavernier, qui atteindra dans quelques jours le bel âge de quatre-

vingt-seize ans, ⁽¹⁾ et la mère vénérée de Mgr l'Archevêque, la plus intime amie de la fondatrice, qui maintient sans doute au sein de la Société, devenue celle des Dames patronesses, la pureté de la tradition primitive, comme elle maintient partout autour d'elle, de parole et d'exemple, le respect de toute bonne tradition !

La première réunion des dames de la corporation nouvelle se tint au petit Asile le 22 octobre de la même année. Mgr Bourget, de retour depuis un mois, présidait la réunion. Il fit part aux dames d'une nouvelle inattendue qui ouvrit à leur ardeur et à leurs espérances des horizons presque infinis ! Il leur annonça qu'à son passage à Paris il avait obtenu de la Supérieure des Filles de St-Vincent-de-Paul la promesse de quelques religieuses pour la fondation qu'il patronnait dans sa ville épiscopale. L'idée qu'il en avait eue dans son voyage lui semblait d'autant plus inspirée du ciel qu'aucune suggestion, aucune entente à ce sujet n'avait précédé son départ. La promesse si aisé-

(1) Madamo Tavernier est morte quelques semaines après que ces lignes furent écrites, entourée de l'affectueuse vénération des siens.

ment obtenue lui était un nouveau garant de la volonté du Ciel.

Pieuse illusion que Dieu entretient parfois chez ses ministres pour mieux leur dérober son propre dessein qu'ils servent déjà sans le savoir et qu'ils reconnaîtront à l'heure de son bon plaisir!

Cette nouvelle, accueillie par les Dames avec la plus grande joie, les détermina, dès cette première réunion, à acheter un terrain et à construire un édifice adapté aux exigences de l'installation d'une communauté et du développement qu'elle entraînerait nécessairement pour l'œuvre. Quatre jours plus tard, une main généreuse et discrète offrait à la corporation un don de 4,800 francs. C'était du meilleur augure et je comprends les *Mélanges religieux* — sorte de *Semaine religieuse* de l'époque, très instructive pour la connaissance des faits ecclésiastiques du temps — saluant avec un légitime enthousiasme la fondation prochaine : “ Tout ceci, lecteur, ne paraîtra d'abord qu'un bien petit évènement, dans cette minime réunion d'une douzaine de personnes escortées

d'une trentaine de pauvres et d'infirmes, priant ensemble avec un pasteur. On croirait, ce semble, qu'il y a tout simplement le fait ordinaire d'un acte de dévotion. Ne vous y trompez pas, lecteur : il y a plus que cela. Il y a là tout l'avenir d'un grand évènement ; il y a le berceau d'une œuvre admirable, l'ébauche d'un grand plan ; il y a là le fondement d'un édifice immense. Tout, dans la religion, commence ainsi par la prière et l'humilité, tout ce qui est grand et saint ! Voyez à Bethléem, voyez dans le Cénacle ! ” (*Mélanges religieux*, 22 oct. 1841.)

Les *Mélanges* ou plutôt leur directeur, M. le chanoine Prince — plus tard coadjuteur de Montréal et premier évêque de St Hyacinthe — qui venait d'être nommé chapelain de l'Asile et qui écrivait probablement ces lignes, en disant très vrai, ne croyait pas encore dire si vrai. Pas plus que Mgr Bourget, Mme Gamelin ou aucune des personnes intéressées à l'œuvre, il ne présentait à ce moment la fondation d'une communauté nationale. Il se proposait simplement de préparer aux Filles de la charité un accueil et une installation aussi conve-

nables que possible, et cette commune ignorance de tous les ouvriers ne fait que mieux briller l'intervention de Dieu dans l'œuvre.

Monseigneur, cette année-là, accorda à la pieuse fondatrice et à ses pauvres vieilles une grande faveur : celle de la sainte messe célébrée tous les jours à l'Asile et de la sainte réserve conservée sur l'autel au temps des neuvaines, du mois de Marie et de certaines fêtes solennelles. Cette concession du bon pasteur fut sollicitée par deux vieilles à genoux, l'une aveugle et l'autre boiteuse qui, privées du bonheur d'aller à l'église, désiraient s'entretenir de plus près avec Celui dont la bonté fortifie le courage du boiteux et illumine l'entendement de l'aveugle, lorsque sa puissance s'interdit de redresser leurs jambes et de dessiller leurs yeux.

Ce fut un grand bonheur pour les pauvres affligées. La première messe fut célébrée, le 13 décembre 1841, sur un petit autel de bois donné par les sœurs de l'Hôpital-Général. (1) Les

(1) Cet autel est aujourd'hui dans la grande salle des vieilles, à l'Asile.

ornements sacrés avaient été fournis, à la prière de Monseigneur, par les diverses communautés de la ville. La petite communauté témoigna dès lors sa reconnaissance au divin Maître en relevant ses pieuses gardes à la porte du tabernacle, chaque heure des jours et des nuits où le Saint-Sacrement y reposait.

Cependant l'œuvre marchait. Le terrain avait été acheté dès le mois d'octobre. C'était un vaste emplacement, près de la Cathédrale et de l'Asile, mesurant cinquante-six mille et quelques pieds de superficie, couvert de vignes et d'arbres fruitiers. Ces audacieuses l'achetèrent de Mme veuve Hamelin pour la bagatelle de douze cents livres en rente constituée. Les *Mélanges*, en relevant la rondeur de ce chiffre, font cette observation qui est en même temps une révélation : " L'acquiescement devient facile avec la générosité de M. P. J. Lacroix et de Dlle Louise Lacroix, sa sœur, premiers bailleurs de fonds, qui dès maintenant font don à l'Asile de la moitié de la rente pendant six années et — ajoute insidieusement le pieux journal ! — laissent encore espérer des remises

considérables après l'échéance." Et l'organe officieux du Palais de glisser en hâte cette invitation peu déguisée : " Nous ne doutons point que de si généreux commencements ne soient suivis des plus heureux succès et que tous les citoyens de Montréal ne se montrent efficacement dévoués à une œuvre qui intéresse si vivement le public. C'est tout prochainement que les fondatrices feront appel à la générosité de leurs compatriotes. "

Cette menace — pardon, Mesdames, si je qualifie ainsi les éloquents appels à la charité dont vos mères et vos devancières vous ont laissé le devoir, si fidèlement accompli, d'entretenir l'écho — cette menace ne tarda pas à se vérifier et Monseigneur lui donna une sanction efficace par son mandement du 8 novembre suivant.

Dans ce document, adressé au clergé et aux fidèles de la ville et paroisse de Montréal, le prélat faisait part des projets et des événements que je viens de rappeler et recommandait avec cette ardeur de zèle et de charité qui fut un de ses grands dons une liste de souscription

que les dames de l'Asile allaient faire circuler par la ville. Les comparant à ces auxiliaires de l'œuvre évangélique que saint Paul, dans une lettre inspirée, recommande à la sollicitude charitable d'un de ses collègues de la ville de Philippes, il exhorte ainsi les fidèles à leur donner leur concours. " En les envoyant vers vous, nos très chers Frères, nous empruntons encore ces paroles de l'Apôtre pour dire à chacun de vous : *Aidez-les*, ces dames toutes dévouées à une œuvre si belle, qui travaillent *avec nous* pour que la charité qui nous est tant recommandée *dans l'Évangile*, soit pratiquée dans sa perfection. *Adjuva illas quæ mecum laboraverunt in evangelio*. Nous espérons qu'elles vous trouveront préparés, lorsqu'elles iront solliciter votre secours et que nous n'aurons pas à rougir de les avoir envoyées en vain. Aidez-les, car il y va de vos plus grands intérêts, du salut éternel de vos âmes, puisqu'il est certain que de l'accomplissement du grand précepte de la charité fraternelle dépendent votre bonheur et votre malheur éternels. "

Deux jours avant son mandement public,

Monseigneur en avait adressé un spécial aux dames de l'Asile, donnant à leur association l'institution canonique sous le nom d'*Asile des Dames de la Providence pour les femmes âgées et infirmes*. Il y établissait le but de l'association, sa composition et son organisation ; statuait que sa direction appartiendrait toujours à un de ses chanoines ou de ses vicaires-généraux et que des aumôniers et sous-directeurs, nommés par le supérieur du Séminaire, prendraient part à toutes ses délibérations. Il lui donnait pour première titulaire Notre-Dame de la Compassion, pour seconde, sainte Elizabeth, reine de Hongrie, pour premier patron saint Vincent de Paul et pour seconde patronne, sainte Geneviève de Nanterre, leur rappelant assez par ce choix qu'elles devaient s'inspirer de la charité héroïque et surnaturelle dont ces trois saints furent d'admirables modèles et dont la Mère de Dieu, souffrant par les hommes et pour les hommes au pied de la croix, est le suprême modèle et la meilleure inspiratrice.

L'appel de l'évêque aux citoyens rencontra

un généreux écho dans la population de Montréal. La liste de souscription accusait, dès le 20 décembre de cette année, le chiffre de £1003, 3 sh. 9 d. Cette somme, jointe à la perspective des profits d'un grand bazar en voie d'organisation, permit de décider sans retard le commencement des constructions. Des amis compétents et complaisants furent priés d'ébaucher un plan et de négocier des contrats pour la valeur de deux mille louis.

Mais les dames, éclairées d'un vif esprit de foi, ne voulurent point s'en tenir aux calculs et aux prévisions les mieux fondées de la prudence humaine. Pour attirer sur leur entreprise la bénédiction céleste qui pouvait seule lui donner une pleine fécondité, elles résolurent de se constituer en association de charité, pour visiter les pauvres à domicile, leur porter les secours obtenus des riches, exercer envers les membres souffrants de Jésus-Christ toutes les œuvres de charité spirituelles et corporelles. Mgr Bourget, informé de leur pieux dessein le soir même du jour où elles l'avaient formé, y donna toute son adhésion et dès le lendemain

leur fit remettre un exemplaire, modifié selon les exigences locales, du règlement dicté par saint Vincent de Paul à la célèbre confrérie de charité qu'il avait lui-même organisée à Paris. Une lettre émue accompagnait ce document : " En vous donnant ce règlement, disait le pieux prélat, je crois vous donner l'esprit et le cœur de ce saint admirable. Guidées par ce sage directeur et soutenues de sa puissante protection, vous pouvez espérer que le Seigneur présidera à la distribution de vos aumônes, qu'il bénira vos généreux efforts et multipliera les fonds que vous amasserez pour ses membres souffrants. Croyez, Mesdames, que vous avez pris le moyen le plus sûr et le plus efficace pour assurer le succès des Filles de la charité en cette ville, en vous chargeant de faire leur œuvre d'avance. Vos soins empressés auprès des pauvres vont être des voix bien éloquents pour annoncer leur venue Votre charité industrielle va vous ouvrir tous les cœurs et toutes les bourses, afin de vous mettre en état d'élever rapidement le magnifique monument que vous voulez consacrer à la gloire de votre

religion et ériger à l'honneur de son auguste Mère, Patronne de votre ville. ”

Les dames associées prenaient le nom de *Servantes des pauvres* et devaient, pour être admises dans la société, témoigner d'une vertu reconnue et obtenir le consentement de leurs maris ou des personnes dont elles dépendaient. Elles se partagèrent la ville en six arrondissements, avec deux dépôts généraux d'aumônes, l'un à l'Asile, l'autre au faubourg St-Antoine. Elles ont été dans notre ville les devancières de la société St-Vincent-de-Paul et des religieuses de la communauté de Mme Gamelin.

Tant de charité, de zèle et de dévouement devaient produire des fruits précoces et abondants.

Le mois de mai 1842 vit la bénédiction de la pierre angulaire du nouvel édifice et le premier bazar organisé dans notre ville.

La première cérémonie fut faite, le dix de ce mois, par Mgr Power, ci-devant curé de Laprairie, qui venait d'être sacré évêque de Toronto. Trois évêques assistaient en habit de chœur : Mgr de Montréal, Mgr Gaulin, évêque

de Kingston et Mgr de Sidyme, coadjuteur de Québec. (1) Le sermon fût prêché par M. Billaudèle, supérieur du Séminaire, qui développa éloquemment ce texte, tout de circonstance : *L'œuvre que le Seigneur a commencée, il l'achèvera.*

Le seizième jour du même mois, s'ouvrait à l'hôtel Rasco, l'hôtel élégant de l'époque, situé rue St-Paul en face du marché Bonsecours, le grandissime bazar préparé depuis six mois. Les directrices étaient Mmes Gamelin, Gauvin, St-Jean, Lévêque, Boyer, Moreau, Lafontaine, noms qui ont longtemps figuré à la tête de toutes les entreprises charitables de notre ville. C'était le premier essai considérable de ce genre tenté à Montréal, partant, tout un évènement. Il y en a eu beaucoup d'autres dans la suite, où l'on s'est ingénié à renouveler l'intérêt, en variant et multipliant les séductions presque à l'infini !

J'aurais aimé à retrouver aux faits divers des journaux du temps quelque description pittoresque, quelque compte-rendu piquant

(1) Mgr Turgeon, avant-dernier prédécesseur de son Eminence le cardinal Taschereau.

d'une nouveauté à laquelle dut affluer toute la société française, surtout toute la jeunesse de la ville. Mais la *Minerve*, principal organe français, n'était pas encore sortie du silence où l'avait plongée la suppression gouvernementale de 1837, et les *Mélanges* se bornent à des réclames et à des compliments discrets, tels que ceux-ci : " On nous dit des merveilles des ouvrages destinés à la bonne œuvre et, si nous en croyons les rapports qui nous sont faits, ils sont à peine mis au jour qu'on se les assure à des prix incroyables. " Et encore : " Le désir d'admirer tant de merveilles suffirait pour attirer un nombreux concours, quand aux motifs d'une légitime curiosité ne se joindrait pas celui de concourir à une œuvre sainte, à un genre de bienfaisance qui s'accorde si bien avec la générosité native de nos compatriotes. "

Et plus tard, l'œuvre déjà en train : " La charité, si ingénieuse pour opérer le bien, vient de se montrer à notre ville, sous une forme nouvelle et des plus aimables "

C'est d'une réserve tout ecclésiastique, très séante au révérend chanoine directeur de l'œu-

vre et de la publication ! Le digne homme eut sans doute plus d'une fois à fermer des yeux indulgents sur de menues coquetteries qui firent probablement alors leur première apparition, sous le couvert de " cette forme nouvelle et des plus aimables de la charité " et qu'une bénigne vigilance n'a pas encore eu l'imprudence de bannir de ces réunions.

Le bazar produisit £500.00. Une réédition au mois d'août, pour écouler les objets restés en mains, compléta la somme désirée et permit de pousser activement les travaux de construction. Voulant obtenir un effet décisif, Mgr Bourget, faisant dès lors preuve de ce dévouement au bien public dont il a donné, au déclin de sa vie, un si mémorable et si touchant témoignage, se mit lui-même en quête d'aumônes. Pendant les deux premiers mois de l'année 1842, il fit de porte en porte, dans sa ville épiscopale, une fructueuse collecte qui vint grossir le fonds de construction. A cette occasion, l'Honorable Charles-Séraphin Rodier exprimait, dans une lettre à sa Grandeur, les sentiments de reconnaissance qu'il partageait avec tous ses

concitoyens, " de ce qu'elle avait bien voulu les faire participer aux prières et bénédictions que cette heureuse maison répandrait parmi eux. "

Tout s'annonçait donc sous les plus heureux auspices, quand une grande déception vint tout-à-coup dérouter les associés et jeter le prélat dans une vive perplexité. Une lettre de la supérieure générale des Filles de la Charité le prévenait que sa communauté ne pouvait mettre à sa disposition les sujets qu'elle lui avait promis pour l'œuvre de Montréal.

Que faire ? Le vaisseau était lancé, presque gréé, le ciel, pur et plein de promesses ; une foule nombreuse et sympathique couvrait le rivage, toute prête à saluer de ses vivats le départ de la nef et à lui rendre, par ses vœux et ses prières, les flots et les vents propices : et à ce moment même l'équipage recruté et attendu faisait inopinément défaut ! Encore une fois que faire ? Tenter des démarches auprès d'une autre communauté française ? Mais peu de communautés réunissaient les caractères offerts par celle à laquelle il fallait renoncer. Ces

démarches prendraient du temps. Elles risquaient en outre d'être infructueuses et, pendant ces atermoiements, le courage, l'entrain, disons mieux, l'enthousiasme des associés et des collaborateurs menaçaient de se refroidir.

L'évêque, après avoir prié sans doute beaucoup, prit un grand parti, et le ciel, pour sûr, l'inspirait cette fois, car il réussit. Il résolut de fonder lui-même une communauté, sur une base et avec une règle analogues à celles des Filles de St-Vincent-de-Paul et de l'installer dans l'Asile nouveau. Il fit aussitôt appel aux filles de son diocèse. Cinq répondirent du dehors. Une sixième — la première ou la dernière, je ne sais — déjà fort engagée dans l'œuvre, se joignit aux cinq autres. C'était Mlle Durand, la fidèle assistante de Mme Gamelin, la sous-directrice de la société.

Monseigneur les agréa. Après un assez court délai — on était au mois de mars — il les met en neuvaine pour les préparer à la fête de l'Anonciation. Elles en consacrent les derniers jours à une petite retraite, et le jour de

la fête, sept novices, au lieu de six, reçoivent de ses mains le saint habit.

D'où venait donc la septième ? Elle s'était présentée à la porte de l'Asile la veille même ou le premier jour de la neuvaine, et Mme Gamelin avait pris sur elle de l'admettre aux exercices, présumant le consentement du prélat qui faisait à ce moment sa propre retraite avec les prêtres de son évêché. Or, le costume des six autres une fois taillé, il restait tout juste assez d'étoffe pour en confectionner un septième. Je ne sais si ce détail fit quelque impression sur l'esprit du saint évêque, mais il coïncidait avec un fait singulier, survenu durant son précédent voyage en Europe, et l'on voit de pareilles choses, légères en apparence, mystérieuses dans leur rapport, à l'aurore de presque toutes les fondations religieuses.

Voici le fait. Un jour que préoccupé entre autres pensées de l'établissement à Montréal des Filles de St-Vincent-de-Paul, il pria avec larmes dans l'église de Notre-Dame de Chartres, une dame âgée s'approcha de lui et le pria d'accepter sept chapelets de Notre-Dame

des Sept-Douleurs. Le prélat ne vit point en songe, la nuit suivante, comme autrefois l'évêque Hugues de Grenobles, la nuit qui précéda l'entrée dans sa ville épiscopale de saint Bruno et de ses six compagnons, fondateurs de l'ordre des Chartreux, le prélat ne vit point sept étoiles brillantes tomber à ses pieds ! Mais Dieu, lui, les voyait et les comptait en sa prescience avec une telle précision qu'il semble avoir voulu établir par ce nombre une mystique harmonie entre les sept douleurs de sa Mère et les sept victimes qu'il allait attacher à son culte dans le service de ses membres souffrants : tellement que, le jour de la profession religieuse des premières novices, le 29 mars de l'année suivante, bien qu'une des premières postulantes fût retournée au monde, c'étaient pourtant encore sept novices qui prononçaient leurs vœux entre les mains de Mgr Bourget dans la chapelle nouvelle, inaugurée le 1er mai de l'année précédente, et toutes les sept portaient à leur ceinture le chapelet de la Compassion offert à leur père dans la basilique de Chartres !

Or, savez-vous qui avait pris la place de la jeune fille renvoyée dans sa famille ? Madame Gamelin elle-même qui se releva, ce 29 mars 1844, première supérieure des Filles de Charité de la Providence.

Comment s'était opérée cette transformation, que ses meilleures amies n'auraient pu prévoir un mois auparavant et qu'elle-même fut longtemps à redouter et à différer ? Je vais vous le dire, et je ne m'attarderai pas davantage, car j'ai déjà trop abusé de votre bienveillante attention.

La formation d'une communauté, dans cette maison ouverte et dirigée par elle, dont le merveilleux accroissement était pour une si grande part le fruit de ses soins et de ses efforts, puis l'entrée au noviciat de sa fidèle assistante, avaient dû faire sur elle une profonde impression et donner l'éveil à ses anciens désirs de vie religieuse. Déjà, au commencement de l'année 1842, le 2 février, jour où l'Eglise célèbre la Présentation au temple de la Vierge Marie, elle s'était liée à son œuvre et à son genre de vie par un engagement décisif et sa-

cré, resté peut-être étranger à ses plus intimes amies et à ses propres filles en religion, acheminement tacite et inconscient vers un engagement plus solennel et plus étroit. Elle faisait vœu, ce jour-là, " de grand cœur et avec joie " de vivre, le reste de ses jours, dans une continence parfaite, d'être la servante des pauvres dans la mesure de ses forces, d'exercer sur ses conversations une vigilance plus sévère — vœu, soit dit en passant et sauf respect, que toutes les dames de charité pourraient peut-être aussi songer à faire, avec un ou deux degrés d'héroïsme ! — de retrancher dans ses habits tout ce qui sentait le luxe et la parure, le tout terminé par ce cri spontané de son cœur : " Je veux me donner à mon Dieu. Qu'il fasse ce qu'il voudra de moi ! Je m'y remets avec résignation. Aidez-moi, ô mon Dieu, dans ces résolutions que je vous ai faites aujourd'hui ! "

Ce fut vraisemblablement alors qu'elle renonça aux toilettes claires, qu'une de ses bonnes amies lui représentait depuis quelque temps déjà comme incompatibles avec l'approche des inévitables fils d'argent et avec sa situation de

veuve austère, absorbée par les bonnes œuvres ; aux parfums, qu'elle aimait singulièrement ; à l'ensemble de ces petits riens dans les atours, le langage, la manière d'être, dont le savant et subtil assemblage compose la physionomie de la femme du monde.

Mais de là à se faire religieuse, elle, la femme de quarante-trois ans, la veuve indépendante et parfaite maîtresse d'elle-même depuis quinze ans—puisque les œuvres qui la liaient aujourd'hui, elle se les était librement et spontanément imposées—à renoncer à la liberté de sa vie et de ses relations, pour se faire petite sœur de charité, soumise et docile, comme la novice de dix-huit ans, à la volonté d'une supérieure et aux exigences d'une règle journalière, il y avait un abîme que peuvent seules franchir les ailes données à l'âme par l'abnégation surnaturelle.

Et pourquoi du reste un semblable sacrifice ? Ne pouvait-elle donc pas continuer à tenir la première place dans l'œuvre par son dévouement ardent et affectueux, son intelligence aiguisée par les difficultés et l'expérience, sa

volonté trempée aux épreuves, sa foi, forte de l'inébranlable conviction de l'œuvre de Dieu à confirmer et à assurer pour l'avenir. Ne pouvait-elle pas se ménager une maturité féconde et rayonnante du prestige d'une vie exceptionnelle, une vieillesse adoucie par la vénération presque adorante de ses vieilles et de ses orphelines et les gâteries affectueuses de ces petites religieuses dont elle resterait toujours la seconde mère ?

Ainsi parlait la nature, et la nature avait certes des conseillers et des avocats respectables. M. Prince lui-même, son directeur, n'encouragea pas tout d'abord son inclination à la vie religieuse. M. Blanchet, un autre chanoine, lui disait un jour en plaisantant : " Vous, vous faire religieuse ! Vous n'êtes pas plus faite pour cela que moi pour être évêque. " Hélas ! le digne homme se trompait, car moins de quatre ans plus tard, il ceignait la mitre et s'acheminait vers son lointain diocèse de Walla-Walla, dans l'Orégon, où il devait bientôt appeler quelques-unes des filles de cette mère Game-

lin dont il méconnaissait à ce moment la vocation.

Mais la grâce parla plus haut que toutes les répugnances et toutes les oppositions. La grâce lui montrait de quel grand secours elle pouvait être, et elle seule, au sein de cette communauté naissante, vouée aux mille difficultés des débuts dans l'inconnu et la pénurie. La grâce lui prouvait le mérite et la joie suprêmes dans l'immolation suprême.

Mgr Bourget fut auprès d'elle le grand interprète de la grâce. On m'a raconté que, pour vaincre ses dernières hésitations, obéissant à un de ces mouvements de foi vive qui lui furent si familiers, il l'invita à s'agenouiller avec lui, pour implorer la lumière divine, et qu'au bout de près d'une heure de fervente prière, elle se releva convaincue et décidée.

Son directeur ne mit plus d'obstacle à une demande réitérée avec instance et mûrie par cette lutte victorieuse. Il l'admit à remplacer la novice dont le départ avait jeté la désolation dans la petite famille. Mais, avant de prendre l'habit, la nouvelle postulante entreprit, du

conseil de l'évêque et du supérieur, un voyage aux Etats-Unis, pour y visiter quelques maisons de charité. Celles des Filles de St-Vincent-de-Paul, à New-York et à Baltimore, occupèrent surtout son attention. Elle rapporta une copie de leurs constitutions qui servirent de base à celles de la communauté nouvelle.

Rentrée à Montréal le 6 octobre, elle recevait deux jours plus tard le saint habit des mains de M. Prince. Personne, au dehors, n'avait été prévenu ni invité, et ses vieilles amies éprouvèrent dans toute sa vivacité et avec une véritable peine cette surprise dont elle avait menacé l'une d'elles vingt-et-un ans auparavant, dans cette lettre que je vous citais au début de ma lecture. Le même soir, Mme Fabre, qui l'attendait à souper, reçut d'elle une lettre où elle lui faisait part de son retour de Baltimore et de son entrée à la Providence: " Ne m'en voulez pas, ma bonne amie, d'avoir ainsi agi à votre insu. Il m'aurait fallu faire des adieux et je me trouvais trop lâche. Il m'a bien fallu un peu de courage pour en venir à cette détermination J'aimais encore tant mes chers

parents et amis Mais enfin, tous ces sacrifices se sont faits de bon cœur ce matin. "

Ces lignes, simples et discrètes, parce qu'elles sont d'une noble et forte femme, disent beaucoup en peu de mots. Elles disent l'étendue et l'intensité du sacrifice, ressenti en dépit du réconfort de la grâce. Elles présagent tous les sacrifices à venir, que la règle et la vie commune vont apporter jour par jour.

Cette règle et cette vie l'enveloppèrent, l'étreignirent de jour en jour, d'heure en heure dans toutes leurs exigences. Elle fut la novice, la religieuse qu'elle devait et voulait être, puis la supérieure qu'elle pouvait être et qu'elle était déjà au trois quarts. Elle fut la novice qu'exigeait d'elle M. Prince, plein d'une bonté et d'un dévouement inaltérables à ses filles, mais ferme et austère dans une direction dont dépendait la formation et la première impulsion d'une communauté bientôt nombreuse. On m'a raconté, avec une émotion respectueuse que les années n'ont point affaiblie, les petites privations, abstraction faite des grands renoncements, que l'impitoyable directeur infligeait à

cette novice aînée, qui ne cessait pas d'être aux yeux de ses jeunes sœurs une mère digne de mille attentions et de mille gâteries.

Ne s'était-il pas avisé, cet homme sévère, de lui imposer une vulgaire cassonnade, au lieu du sucre blanc jusqu'alors servi sur sa table dans une élégante porcelaine de Chine qui se conserve encore précieusement ! de la mettre au thé, oserais-je dire de seconde main, de ses compagnes, fait de feuilles échaudées une fois déjà dans les théières du voisinage ! de lui retrancher le traditionnel verre de bière qui arrosait encore son maigre dîner ! de substituer, dans ses moments de fatigue, une abominable mixture de gingembre et de je ne sais quelle drogue au petit verre de ce genièvre, généreux comme un élixir et clair comme l'eau de roche, que nos pères recevaient avec respect des petites Indes et qu'on est aujourd'hui forcé d'interdire *sous toute réserve* à leurs fils pour protéger la pureté de leurs suffrages civiques !

La pauvre mère, qui appréciait fort au temps jadis les petits plats et les bons fricots, fut bientôt réduite, tout comme ses petites sœurs,

au maigre régime de la Maison jaune, transporté sans adoucissement au grand Asile et consistant surtout dans les restes de viande fournis par la charité du quartier et hachés menu avec des oignons et des pommes de terre. Peut-être même prit-elle part à ces pénibles lessives qui transportaient, l'été, tout le personnel valide au Pied-du-courant où l'on demandait au St-Laurent de suppléer à l'eau de l'aqueduc, trop dispendieuse pour être amenée aux baquets du logis et remplacée en partie, l'hiver, par la neige fondue du grand jardin.

Je tire le voile sur toutes ces privations. Une des trois vénérables survivantes de cette sainte pléiade, que j'ai eu le bonheur d'interroger sur ces années de vraie misère, me disait : " Nous étions pauvres comme pas une des familles indigentes que nous visitions. " Mais elle ne me l'a pas dit pour que je le répète et cherche à lui faire un mérite et une gloire, à elle et à ses sœurs, de ce qu'elles considéraient toutes comme le devoir, comme la croix de Jésus-Christ, portée et partagée avec un vaillant et fidèle amour. Si je vous le dis ce soir, Mes-

dames et Messieurs, c'est que j'éveille le souvenir déjà lointain d'un œuvre de fondation divine que vous ne reconnaîtriez point, si elle n'était marquée du triple sceau des œuvres du Très-Haut : le dénuement, l'humilité, la foi à toute épreuve.

J'ai fini la tâche que j'avais entreprise ce soir. Je ne vous dirai pas, même en résumé, ce que la révérende Mère Gamelin a été ni ce qu'elle a fait depuis le 29 mars 1844, date de sa profession religieuse, jusqu'à sa mort, arrivée le 23 septembre 1851. Ce résumé serait encore trop long.

Pendant ces sept années — encore ici le nombre sept ! — elle a gouverné avec sagesse et bonté sa communauté grandissante, et administré prudemment ses œuvres diverses. Elle a multiplié, aux yeux de ses filles, les exemples de foi, de piété, d'humilité profonde, d'ardente charité. Elle a vu sa maison s'accroître de nouvelles recrues et cinq branches se détacher du tronc pour aller dispenser ailleurs l'ombre et les fruits de leurs rameaux. Elle a vu huit de ses sœurs monter au ciel pour y

ceindre leur couronne et lui tresser la sienne Elle les a vues toutes, ferventes et vaillantes, courir à toutes les infirmités et à toutes les infortunes, affronter le typhus en 1847 et le second choléra en 1849, laissant partout sur leurs pas une impression de charité et de dévouement qui se renouvelle encore et dont nous avons presque tous, à des heures d'angoisse, apprécié le bienfait.

Epargnée elle-même par le premier de ces fléaux qui avait frappé avec elle dix-huit de ses sœurs sans les mettre au tombeau, elle fut atteinte du choléra le 23 septembre 1851. Le mal la terrassa avec une effrayante rapidité. Réveillée subitement, à la pointe du jour, par une douleur violente, elle reconnut aussitôt la terrible maladie et poussa ce cri : " Je vais mourir ! Je suis atteinte du choléra ! "

La frayeur qui l'étreignit dès l'attaque, lui enleva toute force de résistance et précipita la marche du mal. Apaisée et consolée par la réception des derniers sacrements que lui administra Mgr Prince, devenu coadjuteur de Montréal mais resté supérieur et chapelain de la

communauté, rassurée par les paroles de Mgr Bourget qui lui affirma qu'il l'a croyait sauvée, elle se recueillit profondément, reprit son assurance habituelle, fit, malgré de vives douleurs, d'affectueux adieux à toutes ses filles et attendit paisiblement la mort qui vint avant la chute du jour.

Elle avait vécu cinquante-et-un ans, sept mois et trois jours.

Le lendemain, au milieu d'une douleur générale, ses restes vénérés étaient déposés dans le caveau de l'église du couvent, sous le chœur, du côté de l'évangile, au milieu de celles de ses filles déjà couchées dans la mort. Ils y reposent encore, près des tombes de quelques bienfaiteurs insignes et de quelques chanoines de la cathédrale. Sa tombe à elle, en briques blanchies à la chaux, est plus que modeste.

Son nom, son titre de fondatrice, la date de sa mort, ce verset du Livre des Proverbes qui résume en partie son œuvre : " Elle a considéré un champ et elle l'a acheté du fruit de ses mains, elle a planté une vigne. " Puis cette prière de ses filles : " Veillez sur vos enfants ! "

C'est peu et c'est tout !

Descendu dans cette crypte, je contemplais avec émotion la tombe. Je lisais ces lignes. Et ma pensée, s'élançant au delà de la sombre voûte de mort, apercevait le champ de vie éclairé d'une autre parole, tombée, celle-là, des lèvres sacrées du Maître sur une autre page du Livre qu'il remplit : " Si le grain de blé tombé en terre ne meurt point, il reste seul ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit. "

Je voyais ce champ du Père de famille dont il avait confié une portion à cette vaillante et généreuse ouvrière de la première heure. Dès le point du jour, à l'appel du Maître, elle avait jeté à pleines mains au sillon des actes de bonté, de dévouement, de générosité et d'abnégation, supérieurs à ceux du grand nombre des chrétiens et suffisants à lui assurer une ample moisson de mérite et de gloire éternelle. Mais quand Dieu voulut, l'heure venue, faire lever sur notre pays une grande moisson d'abnégation et de charité dont les précieux épis iraient enrichir jusqu'aux solitudes des montagnes Rocheuses et du Pacifique, il demanda à la

fidèle ouvrière de jeter après tout le reste dans le sillon, pour les y faire mourir, toute sa volonté et toute sa liberté, courbées et disciplinées par les contraintes et les renoncements de la vie religieuse.

Et le grain de blé est mort ! Et la moisson a levé, pleine et vigoureuse ! Elle a envahi le Nord et le Midi, et l'Est et l'Ouest, jusqu'aux lointains rivages du Pacifique !

Aujourd'hui, du haut du ciel où elle veille sur sa fondation, la vénérable Mère contemple cinquante-cinq maisons de sa communauté, 648 religieuses professes qui les soutiennent et les dirigent, 100 novices et postulantes qui sollicitent le laborieux honneur d'en faire partie, 268 tertiaires qui y remplissent les services subalternes.

Dans le seul diocèse de Montréal, ses filles donnent l'éducation, en partie gratuite, à 3000 petites filles. Elles prennent soin de 651 orphelines, de 165 vieilles infirmes, de 558 pauvres internes, de 275 sourdes-muettes, de 1077 aliénés.

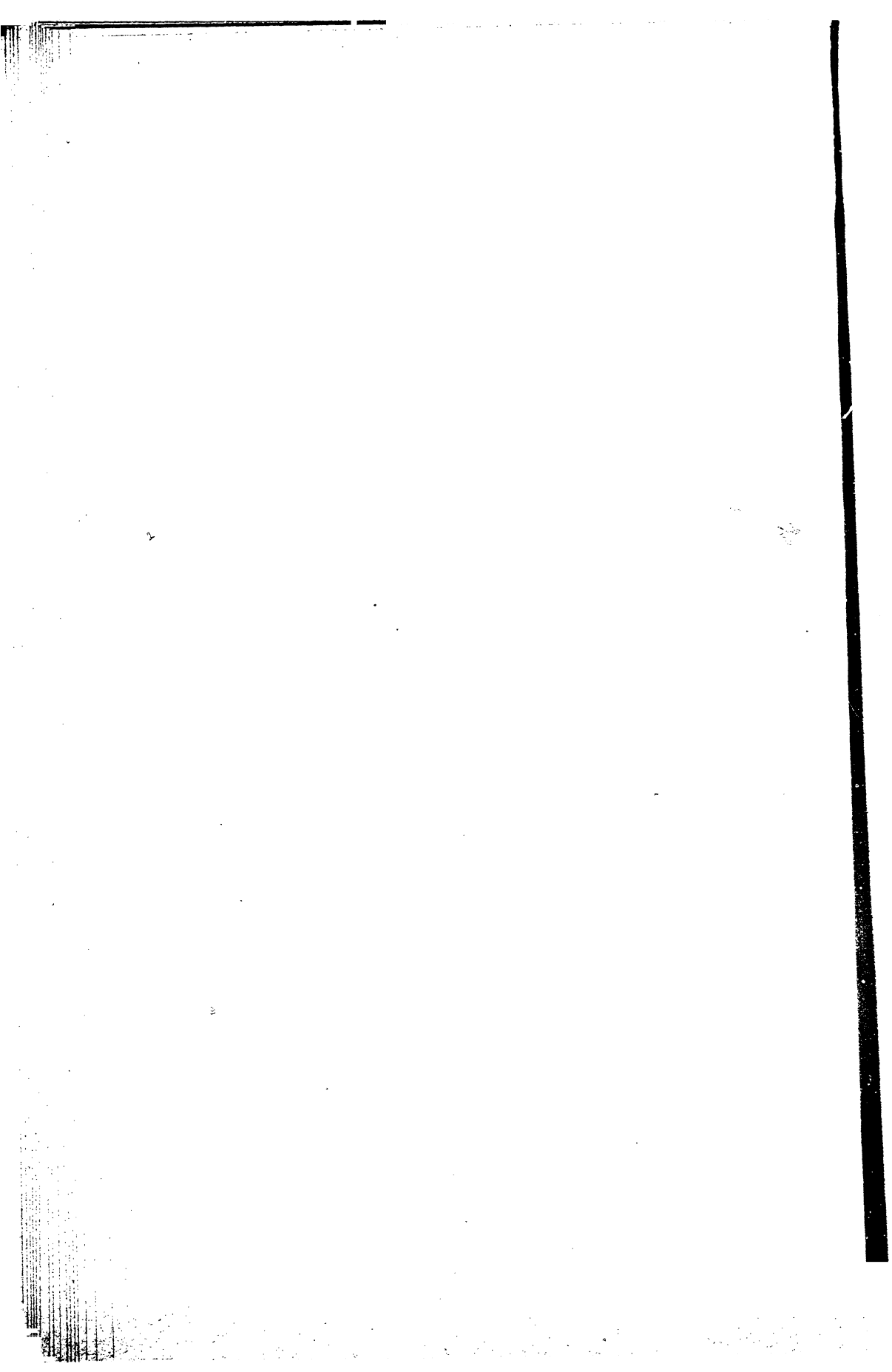
Ce sont les statistiques officielles de l'année dernière.

Je ne donne point les chiffres des autres diocèses où leurs œuvres fleurissent, depuis Trois-Rivières et St-Hyacinthe jusqu'à Walla-Walla, dans l'Orégon et New-Westminster, dans la Colombie Anglaise. Ces chiffres, ajoutés à ceux qui s'alignent depuis tantôt cinquante ans sur tous les livres de l'Œuvre, ces chiffres sont éloquents, Mesdames et Messieurs, plus que les plus belles phrases du monde.

Puissent-ils éclipser dans votre souvenir mes phrases qui n'ont pas eu la prétention ni le mérite d'être de belles phrases ! Puissent-ils surtout, joints à mon humble effort, vous inspirer un profond sentiment de vénération pour la mémoire de Madame Gamelin, de reconnaissante et efficace sympathie pour ses filles, de fervente adoration, surtout, pour Dieu qui suscite à son heure pour ses œuvres des hommes et des femmes héroïques et nous invite tous, moins forts et, faut-il le dire, moins généreux, à les suivre de loin et à partager leur récom-

pense, en secondant leurs efforts et leurs travaux!





LA MERE GAMELIN

D'APRES SON ECRITURE.

On lira sans doute avec intérêt une esquisse graphologique de la révérende Mère Gamelin qu'un graphologue de mes amis a bien voulu tracer, à ma prière, sur l'examen de quelques lignes de son écriture. Les lecteurs pourront apprécier la justesse de cette esquisse d'après les pages qu'ils viennent de lire. Elle me semble, à peu de chose près, singulièrement conforme à l'idée que je garde de la vénérable fondatrice, et elle mérite à ce titre, de prendre place au dossier des défenseurs de l'art graphologique. L'auteur, en m'adressant ce curieux document, le faisait accompagner de la note suivante qui ajoute encore à sa valeur : " Le portrait n'a rien d'imaginaire ni même de forcé, mais il est absolument d'après les données graphologiques. Je l'ai fait aussi consciencieusement que possible, laissant de côté tout ce qui n'était pas nettement caractérisé. "

Intelligence généralement pratique, avec une certaine dose d'idéalisme et de talent créateur.

Esprit très lucide, vif, porté naturellement à la simplicité et à la sobriété dans l'expression de la pensée.

Le jugement est sain et solide.

La volonté est forte sans rigidité, au besoin déterminée, très persévérante, jamais découragée, mais au contraire entreprenante et confiante dans la réussite.

La bonté est très large; la sensibilité aussi développée que possible. L'égoïsme étant complètement nul, le dévouement devait être complet.

Les qualités affectives sont donc très développées.

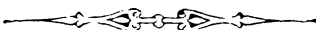
L'orgueil est nul.

La générosité, bien caractérisée ; elle est même prodigue.

La franchise est complète ; l'âme est non-seulement loyale, mais ouverte, limpide et communicative.

La vivacité devait être naturellement très accentuée. Nature vive, spontanée, qui se domine et se discipline il est vrai, mais où l'on retrouve toujours l'élan instinctif et l'impulsion vive. La prudence, qui était marquée, devait faciliter la discipline de la vivacité d'impulsion.

Les traits dominants de cette écriture sont : la simplicité, la franchise allant jusqu'à la candeur, la sensibilité très impressionnable, le dévouement, la vivacité, enfin le courage que rien n'abat.



114/5^c

45

-
-
l
t
t
-
3
e